

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 02.04.2024

Hoche Avocats conseille Arterris sur l'acquisition d'Occipain.

Le groupe coopératif audois Arterris, acteur majeur de la filière céréalière régionale consolide sa filière blé locale et renforce son réseau de points de vente avec l'acquisition d'Occipain.

Hoche Avocats a conseillé Arterris sur les aspects corporate avec une équipe composée de *Jean-Luc Blein (associé)*, *Sophie Millet (counsel)*, *Benjamin Pillonnet (avocat)* et *Marie Coutelle (avocate)* ; sur les aspects fiscaux : *Eric Quentin (associé)*, *Zoé de Dampierre (counsel)* et *Yamina Harbes (avocate)* ; sur les aspects droit social : *Frédérique Cassereau (associée)*, *Myrtille Dubois-Carmine (counsel)*, *Thibault Minjollet (avocat)*, *Laura Bocaert (avocate)*.

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>